



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2016

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Georges Adryanczyk-Perrier, Dominique Agniel, Lionel Beaufiles, Jean-Louis Bertrand, Florence Bouis, Sylvain Cividino, Coralie Damay, Patrick Dumas, Francette Maillet, Jacques Navarro, Georgette Mazon, Valérie Remond, Josiane Supron.

Étaient absents : Karine Abderrhamann représentée par Sylvain Cividino, Chantal Licari représentée par Georges Adryanczyk-Perrier, Nathalie Mauchand représentée par Francette Maillet, Cyril Aubanel, Marie Menard, Patrick Talaron.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

L'assemblée désigne Monsieur Sylvain CIVIDINO secrétaire de séance.

Approbation du conseil municipal du 27 juillet 2016. Voté à l'unanimité. Patrick DUMAS et Valérie Remond en étaient absents.

Décisions prises au titre de l'article L 2122-22 :

- Un bail été signé pour une durée de six ans à compter du 01 08 2016 pour la location d' un appartement situé en étage au dessus de la rotonde, place Jules Ferry à Mme PIGNATEL.
- Un ensemble de mobilier usagé provenant du mas Fonfrède a été vendu à Mme PIGNATEL pour la somme de 100 € .
- Suite à la résiliation du bail de M. DEPRAETERE pour son logement au mas Fonfrède au 31 05 2016, sa caution lui a été restituée.

1 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable :

Dominique AGNIEL présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l' eau potable. A la suite de cette présentation, le Conseil Municipal, à l' unanimité :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d' eau potable

Décide de transmettre aux services préfectoraux la présent délibération

Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.service.eaufrance.fr

Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

2 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif :

Dominique AGNIEL présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l' assainissement collectif. A la suite de cette présentation, le Conseil Municipal, à l' unanimité :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d' eau potable

Décide de transmettre aux services préfectoraux la présent délibération

Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.service.eaufrance.fr

Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

3 - Décision modificative du budget service de l'eau et de l'assainissement :

Jean Louis BERTRAND présente la nécessité de procéder à une décision modificative au budget

service de l' eau et assainissement.

En fonctionnement :

le compte 011 : charge à caractère général sera abondé de 15 600 € répartis comme suit :

Compte 6060, Fourniture d' entretien et petit équipement : 4 600 €

Compte 611, Sous-traitance générale : 6 000 €

Compte 6156, maintenance : 5 000 €

Pour équilibrer, les comptes 014 et 65 seront débités de 15 600 € répartis comme suit :

Compte701249, reversement redevance pour pollution domestique : - 5 400 €

Compte706129, Reversement redevance pour modernisation des réseaux : - 4 200 €

Compte 6541, Créances admises en non valeur : - 6 000 €

En investissement :

en 950 Travaux intempéries, le compte2315, installations, matériel et outillage technique sera abondé de 75 000 €.

pour équilibrer les comptes 13 et 16 seront débités comme suit :

compte 131, subvention d' équipement - 60 000 €

compte 1641, emprunt en Euros - 15 000 €

Approuvé à l' unanimité.

Pour information, Jean Louis BERTRAND présente le bilan des subventions accessibles suite aux intempéries (tableau joint).

Par manque de trésorerie, pour réaliser les travaux d' assainissement, la municipalité a sollicité un emprunt de 400 000 € auprès de la Caisse de Dépôts. Dossier en cours d' étude.

Pour les travaux de voirie, une ligne de trésorerie de 400 000 € a été demandée auprès du Crédit Agricole. Dossier en cours d' étude.

4 - Électricité : sécurisation du poste "Les Brousses" :

Lionel BEAUFILS présente les travaux d' électricité engagés :

Les travaux sur le site industriel sont terminés. Chaque locataire ou acquéreur peut désormais se raccorder sur un compteur individuel.

Le renforcement du poste EpuraMolières ainsi que la sécurisation de la rue de la gare sont terminés.

Le déplacement du poste Molières Sud, sur propriété Servan, sera réalisé début 2017.

Les travaux sur le poste de Chantelouve seront finalisés en fin d' année et n' auront pas de coût pour la commune.

Un diagnostic sur l' éclairage public doit être réalisé pour permettre de renouveler le matériel d' éclairage public à de bonnes conditions. Cette étude peut être financée à hauteur de 80%.

Une fiche problème a été posée pour la sécurisation du poste « Les Brousses ».

Le syndicat demande une délibération du conseil municipal pour financer ce chantier à hauteur de 67 000 € dont 0 € pour la commune.

Approuvé à l' unanimité.

5 - Ressources en eau : groupement de commande :

Lionel BEAUFILS présente le projet de regroupement de communes pour les ressources en eau. Molières sur Cèze, Meyrannes, St Ambroix et St Victor de Malcalp.

Une commande groupée pour la réalisation d' une étude globale est proposée. Le coût total de cette étude est de 24 500 € dont 6 125 € subventionnés pour la commune de Molières.

Une commission est créée. Pour représenter la commune se proposent et sont désignés Dominique AGNIEL en titulaire et Lionel BEAUFILS en suppléant.

Approuvé à l'unanimité.

6 - Cession d'une portion terrain :

Monsieur Jean Claude CORRE se propose d'acheter à la commune une parcelle de terrain, quartier de la Frigoule cadastrée n° 179 d'une contenance de 88 m². Cette question est reportée pour plus d'informations concernant une servitude de passage piéton pour les riverains sur cette parcelle.

Questions diverses :

Florence BOUIS évoque des difficultés d'organisation des vestiaires à l'école maternelle. Georgette MAZON, adjointe aux écoles, répond que les parents seront invités à marquer les vêtements d'extérieur de leurs enfants afin qu'il n'y ait plus de confusion possible.

La séance est levée à 19 h 30

Le secrétaire de séance,



Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Sylvain Cividino

Dominique Agniel,

Florence Bouis,

Francette Maillet,

Valérie Remond,

Lionel Beaufils,

Coralie Damay,

Jacques Navarro,

Josiane Supron.

Jean-Louis Bertrand,

Patrick Dumas,

Georgette Mazon,